



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives

Question écrite n° 6920

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la mise en oeuvre de la parité à l'occasion des élections législatives. Il désire connaître le pourcentage de femmes candidates à l'occasion des élections législatives de 2007.

Texte de la réponse

Au premier tour des élections législatives de 2007, le nombre total des candidats pour l'ensemble de la France était de 7 634, dont 3 182 femmes, soit 41,7 %.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6920

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6081

Réponse publiée le : 4 décembre 2007, page 7702